



NEWSLETTER

FEVRIER 2025

LA GAZETTE DU HIBOU

"Le chemin qui mène à l'amour des animaux, passe forcément par l'amour des humains"

Brigitte BARDOT

LE CONSEIL

La Maire

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI
m.gosselet@niergnies.fr

Adjointe aux finances

Brigitte DENIMAL
b.denimal@niergnies.fr

Adjoint aux travaux

Freddy SEGARD
f.segard@niergnies.fr

Adjoint Aéronautiques

Ludovic COTTON
l.cotton@niergnies.fr

Adjoint aux fêtes

Frédéric HANOT
f.hanot@niergnies.fr

Conseillère déléguée

Mme Martine LEBLANC

M.Michel ANCKAER

M.François BONA

M.Luis CALDEIRA

M.Carlos DE FREITAS

Mme Laurence HOUILLON

Mme Isabelle MASSY

Mme Roselyne MOSCHKAU

M.Bertrand NICOLAS

M.Damien VANESSE

CONTACT

59 Grand Rue 59400 NIERGNIES

 03.27.81.52.16

 secretariat@niergnies.fr

La ferme ô quatre vents



NIERGNIES, un village où il fait bon vivre, aussi pour les animaux !

C'est au 75 Grand Rue, que se trouve, depuis quelques mois la ferme-refuge "ô quatre vents" de la SDA d'Estourmel. Chevaux, ânes, lapins, moutons.. sont recueillis.

Leur mission : Réhabiliter les animaux maltraités ou abandonnés et sensibiliser à la protection animale et environnementale.

Envie de découvrir un lieu unique où bienveillance, nature et animaux se rencontrent ? Venez visiter la ferme et découvrez l'univers de leurs protégés à travers une visite guidée pleine de découvertes et d'émotions.

La ferme est ouverte à tous, alors n'hésitez pas à y emmener vos enfants, vos amis ou votre famille pour vivre une expérience enrichissante au cœur de notre village !

Horaires : tous les jours de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Réservation obligatoire - Tarifs : Adulte : 8€ Enfant : 6€
ferme@sda-nord.com - 06 64 65 69 86



Notre village sur les réseaux sociaux:

@mairiedeniergnies

LE MOT DU MAIRE



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec enthousiasme que nous lançons un chantier d'envergure pour notre commune : La rénovation du bloc communal, regroupant l'école, la mairie et la salle polyvalente. Ce projet structurant marque une étape essentielle dans l'amélioration de nos infrastructures au service des habitants.

Nous avons placé la sécurité et l'organisation au cœur de ces travaux, notamment pour les enfants de l'école. Ainsi, l'accès à l'école se fera désormais côté gauche de la mairie, via le "chemin des écoliers", afin de garantir un passage sécurisé. Son entrée se fera par la porte à l'arrière du bâtiment, côté espaces verts. De plus, les travaux sensibles, en particulier le désamiantage de la toiture, seront réalisés durant les vacances d'avril, évitant ainsi toute gêne pour les élèves et le personnel.

Durant les travaux le bureau de contrôle SOCOTEC et la coordonnatrice sécurité Madame Béatrice MAES de chez "NOTA BENE" assureront le suivi et veilleront à la sécurité de tous.

Pendant toute la durée du chantier, nous avons pris les dispositions nécessaires pour assurer la continuité des services. La cantine, habituellement située dans la salle polyvalente, sera temporairement transférée dans la salle des cérémonies, attenante à notre cuisine privée. Par ailleurs, les horaires d'ouverture de la mairie resteront inchangés, garantissant ainsi le bon fonctionnement de notre service public.

La salle polyvalente, quant à elle, ne sera de nouveau disponible à la location qu'après le passage de la commission de sécurité lorsque les travaux seront terminés soit après Novembre 2025. Les cours de Céline LESNE sont donc transférés sur CAMBRAI et les cours de gym de l'Association "Niergnies en Forme" le jeudi après-midi auront lieu dans la salle polyvalente d'AWOINGT. J'en profite pour remercier Monsieur le Maire, Eddy DHERBECOURT, pour la mise à disposition de sa salle gracieusement.

Enfin, le PIZZAYOYO, sera toujours présent tous les jeudis soirs, en bas du parking de la mairie.

Nous sommes pleinement conscients des ajustements que ce chantier implique, mais soyez assurés que nous veillerons quotidiennement à minimiser les nuisances et à assurer le bon déroulement des travaux. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous restons à votre disposition .

Ce projet est une avancée majeure pour notre commune, un investissement pour l'avenir de nos enfants et le bien-être de tous. Ensemble, faisons de ce chantier une réussite collective !

Merci à tous pour votre confiance.

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI
Maire de Niergnies



Michel RUCH (à gauche) et Lucien PLANCQ

C'est avec une grande tristesse que l'on a appris la disparition tragique de Michel RUCH survenue dans un accident de la route le 28 Janvier. Agé de 58 ans et ancien gendarme, il s'était engagé avec cœur et détermination pour devenir notre porte-drapeau et succéder à Lucien PLANCQ. La vie est parfois injuste.. Aujourd'hui, nos pensées vont tout particulièrement à sa femme, à ses trois filles.





7 LOTS : 7 entreprises

LOT N°1 « démolition – gros œuvre – désamiantage – métallerie – carrelage – VRD – ravalement de façade »

PERENN'OUVRAGE (1 rue de la Mairie, 62860 EPINOY)
pour un montant de 269 007,85 € H.T

LOT N°2 « Charpente – Couverture – Bardage »

SAS BELMER (24 Ter Av. du Quesnoy, 59400 CAMBRAI)
pour un montant de 167 433,17€ H.T

LOT N°3 « Menuiseries extérieures »

IVERCO (9 rue du Comte d'Artois, 59400 CAMBRAI)
pour un montant de 114 080,11€ HT

LOT N°4 « Aménagements intérieurs »

HOME CUSTOM (12 rue du 11 Novembre, 59400 CAMBRAI) pour un montant de 103 736,94€ HT

LOT N°5 « Électricité – Photovoltaïque »

BERTIN ELECTRICITE (306 Avenue du Cateau, 59400 CAMBRAI) pour un montant de 44 646,00€ HT

LOT N°6 « Chauffage – ventilation – plomberie – sanitaire »

Entreprise HERNOULT (104 rue de Solesmes, BP 254 59405 CAMBRAI) pour un montant de 41 692,00 € HT

LOT N°7 « Sols souples – Peintures »

Société LEFEBVRE PERE & FILS (38 rue Acacias, 59247 HEM LENGLET) pour un montant de 35 839,80€ HT

INTERVENANTS POUR CE PROJET :

Maîtrise d'oeuvre : Atelier d'architecture LEMPEREUR -

Bureau de contrôle : SOCOTEC - 5175,00€ HT

Coordonnateur Sécurité : NOTABENE Mme Benedicte MAES - 3 850,00€ HT

Diagnostic plomb et amiante : HELFY - 4 500,00€ HT

Les travaux de rénovation énergétique et d'embellissement de notre bloc communal viennent tout juste de commencer , depuis le 18 Février 2025.

Suite à l'appel d'offre qui a été lancé en décembre 2024, 21 entreprises ont répondu. Le lundi 20 Janvier 2025, le Conseil Municipal a délibéré sur le choix des entreprises.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Après la réception des offres, l'architecte réalise son analyse à l'aide d'une notation qui se définit comme suit :

- Le prix : /40
- Le délai (le planning) : / 20
- Le mémoire technique : / 40

La technicité et la maîtrise du sujet sont indispensables. La municipalité place toute sa confiance dans le travail de l'architecte chargé du projet. Le choix des entreprises est effectué dans le respect des règles de transparence et d'objectivité, conformément aux procédures en vigueur.

Après le choix des entreprises, un courrier doit être envoyé à chacune d'entre-elles non-retenues et un délai de 11 jours doit être respecté après ces envois afin de notifier la décision aux entreprises retenues.

CALENDRIER DES TRAVAUX



DUREE DES TRAVAUX : 9 mois minimum (Jusque Novembre 2025)

Plusieurs réunions de chantier sont programmées avec l'architecte et les entreprises. La première a eu lieu le mardi 18 Février 2025.

COÛT & FINANCEMENT

Coût estimé des travaux : 891 699,09€ H.T - 1 070 038,90€ TTC

Les dépenses sont sous contrôle et bien maîtrisées.

Subventions attribuées:

Département du Nord (ADVB - Aide aux villages et bourgs) : 315 000€
Etat (DSIL- Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 246 109€
CAC (FS2V Fonds de Solidarité des Villes et Villages) : 89 169€

Autres recettes :

- La vente des terrains pour le futur lotissement et béguinage : 241 206€
- La récupération de la TVA : Remboursement 16,5% (N+1) : 147 129€



NOTRE FUTUR LOTISSEMENT & BEGUINAGE

La commercialisation des terrains concernant le futur lotissement va être lancée dans les prochains jours par PROTERAM.

Nous vous informons que les habitants de NIERGNIES seront prioritaires aux personnes extérieures au village.

RAPPEL



C'est un problème qui revient souvent aux oreilles de Madame la Maire : Les nombreuses déjections canines abandonnées sur les trottoirs et les espaces verts par des maîtres indécents. La propreté est l'affaire de tous, adoptez les bons gestes ! Il est bon de rappeler ce que la loi dit : " Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal". Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens. Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités : Vous pouvez encourir une amende pour l'abandon des déjections de votre chien !

QUOI DE NOUVEAU DEPUIS LA DERNIERE GAZETTE ? ANTENNE-RELAIS CHEMIN DERRIERE LES HAIES

Rappel : La société TOTEM FRANCE souhaitait agrandir l'antenne déjà présente Chemin derrière les Haies. Madame la Maire avait pris la décision de s'opposer à cette décision afin de préserver l'environnement et la qualité de vie des habitants de la commune. La Société avait donc saisi le Tribunal administratif afin de contester la position de la commune.

Qu'en est-il ? Malheureusement, comme nous vous l'avions évoqué, il est très compliqué de s'opposer à ce genre de projet si ces derniers répondent aux critères du PLU. Le Tribunal Administratif a condamné la commune :

- L'arrêté en date du 27 Mai 2024 s'opposant à la déclaration de travaux de la Société TOTEM FRANCE est suspendu
- La commune a dû délivrer un certificat de non-opposition à la déclaration préalable et doit verser la somme de 800 euros à la société TOTEM FRANCE au titre de l'article L.761-1 du code de la justice administrative.

CHATEAU D'EAU

On vous l'avait annoncé : le château d'eau du village a été détruit par les services de NOREADE



COLLECTES DES DECHETS

Le calendrier des collectes 2025 est disponible via le lien internet suivant :
<https://cutt.ly/9e0oxR8j>

La collecte des déchets verts reprendra le 24 Mars et effectuera son dernier passage le 03 Novembre.



BILAN OCTOBRE ROSE

19 311 Euros ont été récoltés par les communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai au profit de l'Association EMERA à travers les événements organisés pour la lutte contre le cancer.

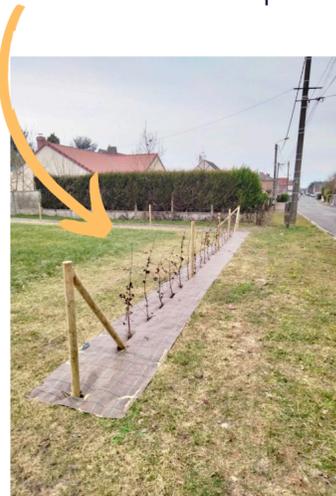
COLIS DES AINES

Comme chaque année, les personnes de 65 ans et plus, habitant sur la commune ont reçu le colis de Noël composé de bons produits locaux. Nouveauté cette année : le sac en jute " Libéré(e), délivré(e), retraité(e)" ♥



TRAVAUX

L'entreprise DELTOUR, mandatée par la municipalité est intervenue afin de planter des arbustes à côté de l'entreprise FOURTECH, sur le futur Chemin qui sera créé.



NOUVEAUTE

"AéroB" la 1ere bière blonde en référence à l'aviation. Bière artisanale créée par notre habitant Sébastien LAMBALIEU



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération
Contact : 06.10.81.66.86 - contact@aero-b.fr

A.J.R

Retrouvez toutes les informations sur les événements, ateliers, sorties et autres activités pour la période de Janvier à Juin 2025

<https://www.asso-ajr.fr/agenda-rentree-2025-mois-de-janvier-a-juin-disponible/>

NOUVEAUTE :

ROMPRE L'ISOLEMENT



"JE ME SENS SEUL, J'AIMERAIS AVOIR DE LA VISITE"

BÉNÉFICIEZ DE VISITES DE CONVIVIALITÉ RÉGULIÈRES GRÂCE À NOS BÉNÉVOLES QUI ONT ENVIE DE PASSER DU TEMPS AVEC VOUS !

Gratuit ! CONTACTEZ VOTRE COMMUNE OU L'ASSOCIATION AJR : 03 27 70 18 12

NIERGNIES LOISIRS

L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 1er Février 2025. Monsieur Tony MILHEM a cédé sa place de Président à Madame Perrine MILHEM qui devient alors Présidente de NIERGNIES LOISIRS.

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique, n'hésitez pas à le faire savoir !

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les français (Filles et garçons) doivent se faire recenser en mairie le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3eme mois qui suit celui de leur anniversaire.

Pièces nécessaires pour le recensement :

- Photocopie de la carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Livret de famille

Une attestation de recensement sera alors délivrée. Elle est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens : permis, BAC etc..